



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aide alimentaire

Question écrite n° 7948

Texte de la question

M Francois Patriat demande a M le ministre de la cooperation et du developpement s'il envisage de prendre des mesures pour que soit reconverti 10 p 100 de l'aide alimentaire en achats locaux dans les pays en voie de developpement afin d'ameliorer le sort economique et social de regions excedentaires voisines de zones de famine.

Texte de la réponse

Reponse. - La question de l'honorable parlementaire fait, a juste titre, etat des dangers que represente pour les economies locales l'attribution d'une aide alimentaire concurrencant les produits locaux, allant ainsi a l'encontre de l'objectif d'autosuffisance alimentaire que les pays africains poursuivent. Conscient de ce probleme et pour ne pas risquer de destabiliser les economies locales, le ministere de la cooperation et du developpement s'est impose plusieurs regles qui tirent la lecon des experiences passees et vont tout a fait dans le sens des preoccupations exprimees dans le texte de la question. La premiere consiste a eviter de reconduire systematiquement les aides ; celles-ci sont maintenant appreciees, en volume et en nature, en fonction des donnees, conjoncturelles ou permanentes, de la situation alimentaire. La seconde consiste a ne plus distribuer d'aide alimentaire gratuite aux populations les moins necessiteuses. La vente de cette aide alimentaire a un prix qui ne concurrence pas les cereales locales permet de recueillir des credits qui servent a financer des projets de developpement. La troisieme tend a developper les aides dites triangulaires permettant l'achat d cereales dans un pays en voie de developpement et leur transport dans un pays voisin dont la production est deficitaire. Le ministere de la cooperation et du developpement a deja finance des operations de distribution de cereales d'une region productrice a une region necessiteuse d'un meme pays. L'aide dite triangulaire est relativement onereuse en raison essentiellement du cout des achats locaux - qui doivent generalement etre faits a des prix superieurs aux cours mondiaux - et des couts de transport. Cependant les orientations actuelles de la politique de cooperation et de developpement nous conduisent a favoriser les echanges Sud-Sud, afin de sauvegarder les economies des pays en voie de developpement. Une table ronde consacree a l'aide alimentaire rassemblera au debut du mois de fevrier 1989 les fonctionnaires des differentes administrations concernees, les representants d'organisations professionnelles agricoles et les associations de solidarite internationale actives dans ce domaine. Ce debat devrait permettre d'harmoniser les differents points de vue et de determiner des positions communes sur cette importante et difficile question.

Données clés

Auteur : [M. Patriat François](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7948

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et développement

Ministère attributaire : coopération et développement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 97